SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - *Justice*
3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil - Tel : 01.69.39.10.00 - Courriel : secretariat@fojustice.fr

Un Plan de Requalification de C en B

LA GRANDE DÉSILLUSION

COMMUNIQUÉ :

Dans le cadre de la multilatérale relative au plan de requalification du personnel administratif…

L'administration présente un projet de requalification très loin de nos attentes !!

580 promotions sur 4 ans pour un Coût annuel 334 307 €

Face au mécontentement exprimé, l'administration précise que le plan de requalification n'a pas encore reçu l'aval du contrôleur financier. En l'espèce, rien n'est acté, il s'agit d'une projection en attente d'arbitrages.

***FO* Justice PA** dénonce un plan insuffisamment ambitieux, tant sur le nombre de promotions que sur sa budgétisation. De plus, l'administration rappelle que les chiffres peuvent être revus à la baisse et le cas échéant le plan pourrait être abandonné. Une situation ubuesque au regard des revalorisations dont bénéficient les autres corps de ce ministère.

10 500 AA pour 2 200 SA

Dans la mesure où le nombre de promotions est calculé fonction des effectifs dans le corps des Secrétaires Administratifs, le **Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs** exige un repyramidage catégoriel afin d'assurer une lisibilité et garantir un accès équitable.

A ce stade, les sous-directions ont identifié les postes d'Adjoints Administratifs susceptibles de faire l'objet d'une requalification en poste de Secrétaires Administratifs, compte tenu de leur technicité.

Les postes identifiés sont notamment ceux comportant des fonctions d'encadrement, de régisseur, de gestionnaire budgétaire, de gestionnaire RH / paye, de responsable de l'économat en établissement, de chef ou adjoint de chef de greffe pénitentiaire, d'assistant de direction.

À notre demande, l'administration a confirmé que les secrétaires de direction assurent des missions d'assistant de direction. Par corollaire, ils assurent des fonctions de SA.

► **Les 580 postes repérés par l'administration sont répartis par direction de la manière suivante :**

DAP	DSJ	DPJJ	SG	TOTAL
165	250	100	65	580

Le **Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs** a dénoncé des ciblages opaques. En effet, nous n'avons aucune lisibilité sur les critères définis par les sous-direction pour retenir des postes plutôt que d'autres. Certains chiffres nous interpellent et nous laissent penser que l'administration a écarté des agents dont les missions justifient l'accès au plan de requalification.

A ce titre, Le **Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs** a exigé d'être associé aux travaux de cartographie des postes susceptibles d'être requalifiés.

► Liste d'aptitude et Examen Professionnel :

Le **Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs** maintient sa revendication visant à nommer tous les adjoints administratifs en responsabilité en SA sur leur poste. L'administration s'y refuse, mais nous continuerons de l'exiger.

Par ailleurs, un plan de requalification par la voie de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude est retenu.

- S'agissant des lauréats de la liste d'aptitude ou de l'examen professionnel et occupant un poste cartographié SA, l'agent sera promu sur son poste.
- S'agissant des lauréats de la liste d'aptitude ou de l'examen professionnel et n'occupant pas un poste cartographié SA, l'agent sera soumis à la procédure habituelle d'affectation par le biais des campagnes de mobilité.

Le **Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs** a interpellé l'administration sur le devenir des agents qui assurent des missions de Secrétaire Administratif et qui ne se présentent pas à l'examen professionnel ou ne bénéficient pas de la liste d'aptitude. L'administration n'a pas été en capacité de se positionner sur ce point.

Le Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs a profité de cette instance pour rappeler l'une des ses revendications et notamment un plan de requalification de B en A.

Le **Syndicat National *FO* Justice - Personnels Administratifs** continuera de militer pour une reconnaissance statutaire et indemnitaire à destination de l'ensemble du personnel administratif. **A ce titre, nous poursuivrons nos démarches au niveau ministériel et interministériel dans le but d'aboutir à une réforme d'envergure !!!**

FO Justice – le 21 mars 2022